
Ville de Trois-Rivières

Projet de Règlement n 133 / 2021 modifiant le Règlement autorisant la construction du prolongement de la rue Hart et l'aménagement de l'allée piétonne Hart sur le site « Trois-Rivières sur Saint-Laurent » et décrétant un emprunt à cette fin de 1 590 000,00 \$ (2020, chapitre 58) afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt et de revoir la nomenclature des travaux à l'annexe I

1. Le Règlement autorisant la construction du prolongement de la rue Hart et l'aménagement de l'allée piétonne Hart sur le site « Trois-Rivières sur Saint-Laurent » et décrétant un emprunt à cette fin de 1 590 000,00 \$ (2020, chapitre 58) est modifié par le remplacement, dans le titre et dans la deuxième ligne des articles 2 et 3, du montant « 1 590 000,00 \$ » par le montant « 2 200 000,00 \$ ».

2. L'annexe I de ce Règlement est remplacée par la suivante :

ANNEXE I

DESCRIPTION ET COÛT DES TRAVAUX

(Article 1)

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	Qté	PRIX UNITAIRE	MONTANT NET (\$)
RÉSUMÉ					
1	ORGANISATION DE CHANTIER				200 000 \$
2	TERRASSEMENT, EXCAVATION ET REMBLAYAGE				165 000 \$
3	TRAVAUX DE BÉTONNAGE				85 000 \$
4	ÉGOUT SANITAIRE				20 000 \$
5	ÉGOUT PLUVIAL				55 000 \$
6	ELECTRICITE				175 000 \$
7	REVÊTEMENT DE SURFACE				475 000 \$
8	PLANTATION				50 000 \$
9	EQUIPEMENTS				200 000 \$
10.0	TRAVAUX SECTION RUE HART <i>Excavation, fondation de chaussée, bordures et trottoirs, pavage</i>				314 000 \$
TOTAL :					1 739 000 \$
Services techniques et contingences :					170 000 \$
Services professionnels conception et surveillance :					280 000 \$
Frais de financement :					11 000 \$
TOTAL DU PROJET :					2 200 000 \$

Préparé par :


 Marc-André Dontigny, CPI
 CPI en Génie urbain
 Ville de Trois-Rivières

Date : 2021-11-30

»

3. Le règlement qui découlera du présent projet de règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, à condition d'avoir préalablement obtenu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Édicté à la séance du Conseil du 7 décembre 2021.

 M. Jean Lamarche, maire

 M^e Yolaine Tremblay, greffière